



Chantal Roger Tuile, ancien Directeur de Publication de la Tribune de l'Est, a été interpellé en compagnie de son fils et est actuellement devant le procureur pour des raisons inconnues. David Eboutou, défenseur des droits humains, appelle à la prise en compte des difficultés que Tuile a traversées dans son itinéraire, marqué par des épreuves traumatisantes.

CHANTAL ROGER TUILE...

J'apprends à l'instant que le journaliste et ancien Directeur de publication de la TRIBUNE DE L'EST est en ce moment devant le procureur en compagnie de son fils, pour des faits que j'ignore.

En attendant d'avoir plus d'amples informations sur cette énième interpellation de Sieur TUILE dont je ne suis pas proche, je voudrais solliciter l'humanisme de nos magistrats afin qu'ils prennent en compte les itinéraires traumatisants que ce dernier traverse.

Après avoir été interdit à vie d'exercer la profession de journaliste et quasiment réduit au chômage, il a fait l'objet d'une persécution judiciaire il y'a quelques temps , où il lui était demandé de se retrouver à plusieurs audiences dans plusieurs regions du pays le même jour. Alors qu'il n'a même pas encore eu le temps de faire le deuil complet de son épouse décédée il

y'a quelques semaines, le voici devant la justice aux côtés de son fils.

Je plaide pour un Appareil répressif humain. S'il a fauté, qu'on lui trouve des circonstances atténuantes et que son fils et lui comparaissent libres.

Courage à CHANTAL ROGER TUILE.
